



## DE DAKAR À CASABLANCA

# SUR LES TRACES DES MIGRANTS CLIMATIQUES

SALAHEDDINE LEMAIZI  
ENVOYÉ SPÉCIAL À SAINT-LOUIS (SÉNÉGAL)

**Les flux migratoires en direction du Maroc sont aussi les conséquences des changements climatiques dans les pays du Sahel. Voyage entre le Maroc et le Sénégal sur la piste de migrants climatiques..**

**S**oulaymane a 51 ans, ce commerçant est Casablancais depuis six ans. À la ville blanche, il ne s'est jamais senti dépaycé. « Originaire de Saint-Louis, j'ai grandi sur les bords de l'Atlantique dans une famille de pêcheurs et d'agriculteurs », se souvient-il, avec nostalgie. Et de préciser : « le travail de la mer et de la terre ne rapporte pas assez. Les jeunes sont obligés de migrer vers les îles Canaries ou vers le Maroc pour atteindre l'Europe ». Soulaymane est marié à une marocaine, de cette union est née une fille, Sarah. Dans sa nouvelle vie au Maroc, il tient un magasin de prêt-à-porter au « marché du Sénégal » à l'ancienne médina de Casablanca.

Les migrants originaires du Sénégal ont des profils différents. Certains sont venus en tant qu'étudiants avant de s'installer définitivement au Maroc. Abdoulaye, 32 ans, est ingénieur en systèmes d'information. Après des études réussies dans le Royaume, il a décroché un emploi dans une entreprise de la place. « Mes parents sont des

agriculteurs à Matam, au Nord du Sénégal. Sur place, la vie est de plus en plus dure. Beaucoup de jeunes quittent le bercail pour trouver de meilleurs horizons ». Historiquement, le Nord du Sénégal, de Saint-Louis à Matam (voir carte), est une région émettrice de migrants. Les anciennes générations ont quitté vers la France dès les années 50. Une nouvelle vague de migration commence à partir des années 90 vers l'Italie. Les effets des changements climatiques et l'exploitation intensive de la richesse halieutique contribuent davantage à pousser les jeunes de ces régions à quitter la terre de la Terangua vers des cieux plus cléments.

### Le climat mène la vie dure aux agriculteurs

Nous laissons Soulaymane et Abdoulaye à Casablanca pour prendre la route vers le Sénégal. Destination : une région aux prises avec les effets des changements climatiques. Nous roulons sur la Rn°1 vers le Nord du pays pour rejoindre Matam, chef lieu de la

région du bassin arachidier. Sur cette route désertique, seules quelques silhouettes de bergers s'aventurent sous un soleil de plomb. Plus loin, des carcasses de bétails morts de soifs jonchent le sol.

Sur ces terres, pourtant les meilleurs du pays, le désert gagne du terrain. Les conséquences sur la nature sont considérables, comme le constate Aly Tandian, professeur à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Ce chercheur travaille sur le lien entre changements climatiques et mobilités interrégionales et internationales au Sénégal. « Dans la région de Matam, l'agriculture de décrue est en diminution et l'élevage est en recul à cause de la perte de parcours pastoraux », observe le membre du Groupe d'études et de recherches sur les migrations & Faits de Sociétés. La facture de cette situation est payée lourdement par la population. Cap sur Podor, département voisin de Matam, les effets combinés de l'appauvrissement des sols, de la baisse pluviométrique et des inondations contri-





# Les murs se multiplient face aux migrants

■ buent à la raréfaction des fourrages, obligeant les éleveurs à migrer à la recherche de nouveaux pâturages. « *La transhumance s'impose aux éleveurs avec comme corollaire la mortalité animale due à une fatigue mais aussi une diminution de la production laitière, donc une baisse de revenus* », s'inquiète Ahmadou Sow, directeur du département de l'environnement de cette région. Signe alarmant, 6 des 14 régions du pays sont touchées par la famine, selon la Croix Rouge sénégalaise, soit une population de 850.000 habitants vivant dans l'insécurité alimentaire. Des opérations d'urgence sont lancées dans ces zones devenues désertiques. L'évolution des températures résume cette situation aux allures de catastrophe naturelle passée sous silence. Les moyennes enregistrées dans ces régions sont en constante augmentation. En 1978, les températures étaient entre 21 à 28°C, elles sont aujourd'hui entre 18 à 44°C ! La vie dans ces régions frontalières avec la Mauritanie devient un vrai défi à la nature. Dans ces conditions, l'immigration devient la solution pour de nombreux jeunes des ces zones. Sauf que le renforcement des contrôles sur les portes de l'Europe transforme ce voyage en une périlleuse aventure.

**L'Atlantique, cette forteresse !**  
À Saint-Louis, les effets des changements climatiques offrent un désolant spectacle. La montée des eaux de mer et les modifications sur l'embouchure du fleuve Sénégal rendent la vie dure aux 15.000 pêcheurs de cette ville historique. Dans leur quartier de Guet Ndar, les conditions de vie des pêcheurs sont précaires. La rareté de la ressource halieutique sur les côtes les oblige à se rendre vers d'autres destinations (Mauritanie, Libéria, etc.). L'autre solution est de devenir migrant ou... passeur. Le resserrement des contrôles marocains

et européens aux niveaux du détroit de Gibraltar et des villes occupées de Sebta et Melilla contraignent les migrants à se réorienter vers d'autres routes, encore plus périlleuses. Dès 2000, les pirogues de pêche deviennent un moyen pour gagner les îles Canaries, à 1700 km. Seydou est pêcheur, entre 2004 et 2006, il a travaillé comme passeur. « *J'ai équipé mes deux pirogues de moteurs neufs et de GPS et j'ai commencé à embarquer jusqu'à*

**LE TRAVAIL DE LA MER ET DE LA TERRE NE RAPPORTE PAS ASSEZ. LES JEUNES SONT OBLIGÉS DE MIGRER VERS LES ÎLES CANARIES OU VERS LE MAROC POUR ATTEINDRE L'EUROPE**

150 personnes par voyage », se rappelle-t-il. Dès 2006, le Sénégal reçoit le soutien financier et logistique de Frontex, l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne. Cette coopération sonne le glas de ces trafics vers l'archipel espagnol. « *J'étais un des premiers passeurs arrêtés, j'ai été condamnés à deux reprises à six mois de prison ferme* », soupire-t-il. Les patrouilles mixtes entre le Sénégal et l'Espagne bloquent cette route migratoire. « *Depuis 2012, les départ vers les côtes espagnols sont très rares* », affirme Seydou avec le ton du connaisseur. Vue la crise économique en Espagne, la tendance est au retour des migrants vers le Sénégal. Le temps d'une halte, ces pêcheurs comme les agriculteurs attendent la reprise économique en Europe pour tenter une nouvelle fois la traversée vers les

Canaries. Surtout que les programmes d'aide de l'UE en direction du Sénégal comme le « *Plan Retour Vers l'Agriculture* » affiche des résultats en demi-teinte. Lancé en 2006, ce plan accompagne le processus d'externalisation du contrôle des flux migratoires vers le continent africain. Il avait pour but de « *fixer* » les populations les jeunes et les femmes dans leurs terroirs, en particulier les émigrés et rapatriés. Ces jeunes scandent toujours leur slogan : « *Barça ou Barsakh* », c'est-à-dire Barcelone ou la mort... ■

**Et l'homme créa l'éco-réfugié !**

Les migrants environnementaux sont « *les personnes ou groupes de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont contraintes de quitter leur foyer ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, et qui, de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent* ». C'est la définition donnée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à cette catégorie de migrants ou de réfugiés. En 2012, pas moins de 32 millions de personnes se sont retrouvées dans cette situation. L'ONU, le HCR et l'OIM adaptent leurs stratégies avec cette nouvelle donne.

**On le sait :** en ces temps de crise, le discours populiste (et anti-système) a de plus en plus d'adeptes en Europe. Et, bien sûr, l'immigration en fait les frais au delà de toute humanité et au mépris de tout réalisme économique. Car, dans une Europe vieillissante, l'apport de populations étrangères sera dans quelques années plus que nécessaire : indispensable. Sans l'apport migratoire, la population allemande - pour ne citer que cet exemple - aurait d'ores et déjà diminué de plus de 200 000 personnes alors que les conservateurs, notamment en Bavière, continuent à dénoncer « l'arrivée massive » de Roumains et de Bulgares qui s'installeraient en Allemagne pour « profiter des avantages sociaux » ! Cela n'a pas empêché un référendum « populaire » suisse d'entériner, le 9 février dernier, à une très courte majorité de 50,3% une initiative populaire visant à réintroduire des quotas d'immigrés et de travailleurs frontaliers dans le pays.



**Le fantasme de « l'identité des nations »**  
Véritable électrochoc, cette votation a montré la montée du sentiment anti-immigration et a provoqué une immense inquiétude à Bruxelles et au sein des gouvernements européens, d'autant que l'économie suisse est plutôt prospère et que l'immigration, dans ce pays qui compte 23,5 % d'étrangers, est constituée en grande partie d'Européens : Français, Italiens, Portugais, Allemands... Une manière de dire que la crise économique n'explique pas tout, même si elle a un effet amplificateur, dans cette montée des partis populistes européens. Plusieurs études établissent en effet que « les menaces touchant aux valeurs culturelles semblaient rencontrer davantage d'opposition que les menaces d'ordre économique ». En réalité, tout se passe comme si ce qui était désormais au cœur de la défiance, c'était l'idée que « l'immigration remet en cause l'identité des nations », que celle-ci vienne de l'extérieur des frontières de l'Europe ou même de l'intérieur... Ces enquêtes révèlent aussi que les politiques ont une réelle influence sur les opinions. Les sentiments anti-immigration les plus faibles ont ainsi tendance à être observés en Scandinavie, où les institutions et les systèmes de demande d'asile sont plus libéraux. En revanche, le sentiment anti-immigrés se développe dans les pays où la classe politique instrumentalise le mécontentement pour promouvoir des politiques anti-immigration populaires...

**Partout, des murs...**  
Ces vérités n'empêchent pas Marine Le Pen en France et les personnalités et mouvements populistes en Europe de rêver de suivre l'exemple suisse ! C'est vrai en Grande Bretagne où, sans surprise, le parti anti-européen de Nigel Farage (UKIP) pavoise. Mais le vrai problème, c'est que les conservateurs ont eux aussi la tentation d'utiliser le vote suisse dans leurs relations avec l'Union Européenne et que le premier ministre David Cameron prévoit d'organiser un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE d'ici à 2017. C'est vrai aussi en Hollande où les populistes du PVV, qui sont en tête des sondages, veulent s'allier avec Marine Le Pen et d'autres formations extrémistes de droite pour former au Parlement européen un groupe prônant l'arrêt complet de l'immigration. C'est vrai enfin de l'Italie où la Ligue du Nord voit dans un retour à ses thématiques favorites « non à l'Europe, non à l'immigration », une manière de récupérer le terrain récemment perdu dans les urnes ! On aurait tort de ne voir là que surenchère électoraliste car dans le même temps, les murs se multiplient en Europe pour empêcher le passage des migrants clandestins. De Ceuta et Melilla, les deux enclaves espagnoles au Maroc, au mur d'Evros entre la Grèce et la Turquie et bientôt la Bulgarie, l'Europe n'en finit pas de se barricader. Avec un espoir absurde : décourager les clandestins. Comme si on pouvait dissuader par des grillages ceux qui prennent le risque de mourir pour survivre ■ J.G



# MIGRATION Le Maroc est sous pression !



**D'**un côté, des flux migratoires venus des pays subsahariens et de Syrie. De l'autre, l'Union européenne et l'Espagne qui font pression sur le Maroc pour « gérer » cette mobilité et l'écarter du Vieux continent et des villes occupées de Sebta et Melilia. La nouvelle politique migratoire annoncée par le Maroc depuis septembre 2013 tente de sortir ce dossier des girones des sécuritaires et l'inscrire dans l'agenda gouvernemental avec des politiques à moyen et à long termes.

## Faible taux de régularisation

Trois chantiers ont été lancés. Le premier est juridique avec la refonte de l'arsenal juridique marocain. Notamment, la révision des textes de lois sur la migration (loi 02-03), sur la traite des êtres humains et l'adoption d'un texte sur le droit d'asile et la protection des réfugiés.

Le deuxième concerne la politique d'intégration des migrants. Un plan est en préparation dans ce sens. Le séminaire international de l'intégration organisé début mars par le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration a permis de faire le point sur les mécanismes prévus ou en cours de conception par l'ANAPEC, l'OFPPPT, le

ministère de l'emploi, le département de la Santé et celui de l'Education pour faciliter l'accueil des migrants au Maroc. « *Ce plan veut promouvoir l'égalité, la démocratie participative, la citoyenneté et l'Interculturalité* », explique le département d'Anis Birou. Le troisième chantier est la campagne de régularisation. Deux catégories de migrants sont concernées : les demandeurs d'asiles et les migrants en situation administrative irrégulière. En collaboration avec le bureau du HCR à Rabat, le Maroc a régularisé la situation de 530 demandeurs d'asile. Pour la deuxième catégorie, une opération de régularisation exceptionnelle a débuté le 2 janvier et se terminera le 31 décembre prochain. 2014.

83 bureaux des étrangers dans les préfectures sont ouverts pour recevoir et examiner les demandes de régularisation. Jusqu'à fin mars, 13.000 demandes ont été déposées. Le gouvernement vise 30.000 régularisations. Quatre mois après le lancement de cette campagne, le Collectif « Papiers pour tous », composé du réseau des associations de migrants et des défenseurs des droits humains, parle d'un bilan « maigre ». C'est aussi l'avis de Hicham Rachim, représentant du GADEM au sein de ce collectif. La même évaluation est faite par Eric William de l'Association Lumière sur l'émigration clandestine au Maghreb (ALECMA). « *Seules 350 demandes ont été acceptées sur les 3000 traitées. Ce taux très faible de réponses positives dissuade les migrants qui se trouvent dans les forêts au Nord et à l'Est à venir déposer leur demandes* », s'in-

quiète William. Les ONG travaillant sur les questions migratoires reprochent aux responsables de la campagne marocaine de régularisation d'avoir fixé des critères qu'un migrant irrégulier ne peut remplir, vue sa situation de « clandestinité ». À cela s'ajoute « *l'emprise des sécuritaires sur la décision des commissions aux Bureaux des étrangers* », note Rachidi de Papier Pour tous. Nous avons pu avoir accès en exclusivité à la circulaire régissant cette opération qui montre la force présence de l'autorité locale (gouverneur) et des sécuritaires. Le représentant de la Police, de la Gendarmerie, de la DST et de la DGED disposent de cinq sièges alors que les représentants de la société civile, désignés par le CNDH, n'ont que deux sièges. Cette composition explique-t-elle le taux faible de réponses positives de 12% ?

Quelque soit les décisions de ces commissions, les mouvements migratoires continueront à affluer vers le Maroc. Migrants économiques, climatiques (voir notre reportage à Dakar) ou réfugiés politiques arrivent au Maroc à la recherche d'une vie meilleure ou d'une terre d'asile temporaire. Les ONG marocaines et internationales travaillant sur ce sujet maintiennent la pression sur le Maroc pour que le Royaume assure la réussite de sa nouvelle politique migratoire. « *Nous avons été très enchantés par l'annonce royale de la politique migratoire sauf qu'il y a des différences entre les annonces et les réalités sur le terrain* », regrette William de l'ALECMA. Pire, le Collectif « Papier pour tous » note « *la recrudescence des violences contre les migrants de la part des autorités marocaines et espagnoles suite aux assauts sur Sebta et Melilia* » ■ S.L



## L'achat de votre imprimante ou multifonctions ne veut pas dire que vous arrêtez les dépenses.

Avec la plupart des appareils, vous continuez à faire face à d'énormes dépenses imprévues, ce qui peut considérablement dépasser le prix d'achat initial. Ces coûts cachés peuvent compromettre votre budget et contribuer à mettre votre business et votre entreprise en danger. Mais avec Kyocera, votre entreprise sera en de bonnes mains. Basé sur notre technologie ECOSYS unique, nos imprimantes et multifonctions disposent de composants à longue durée de vie qui les rendent très fiables et rentables. Nos appareils produisent beaucoup moins de déchets que les autres produits et offrent un coût total d'exploitation extrêmement faible. Évitez les mauvaises surprises.. Choisissez Kyocera.

Contact:  
MFI MAROC  
TEL: 05 22 79 87 09

KYOCERA Document Solutions Europe B.V. – [www.kyoceradocumentsolutions.eu](http://www.kyoceradocumentsolutions.eu)  
KYOCERA Document Solutions Europe Inc. – [www.kyoceradocumentsolutions.com](http://www.kyoceradocumentsolutions.com)





# « En 5 mois, le Maroc a réalisé un travail énorme ! »

**Anis Birou, Ministre chargé des MRE et des affaires de la migration**

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SALAHEDDINE LEMAIZI

**L'Observateur du Maroc.** Quel est votre premier bilan de la campagne de régularisation des migrants lancée en janvier 2014 ?

**Anis Birou.** La campagne de régularisation est un des trois volets prévus dans la politique migratoire annoncée le 10 novembre 2014. Avant le lancement de cette campagne, un grand travail s'est fait en amont pour préparer les conditions logistiques et former les 3000 cadres chargés d'assurer le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions. Donc, c'est loin d'être un travail facile.

À la date d'aujourd'hui, on est à 13.500 demandes déposées, dont 3.500 ont été traitées et les premières cartes de séjour commencent à être délivrées. Le tout durant un délai de deux mois. Aucun pays au monde qui a lancé une opération similaire n'a une période aussi courte. C'est un record et un motif de fierté.

**Les ONG représentant les migrants estiment que le taux de réponses positives est faible. Qu'en pensez-vous ?**

Pour le moment, nous n'avons pas de chiffres définitifs, les demandes sont en cours de traitement. L'instruction des dossiers passe par un niveau local. En cas de refus, le demandeur de la carte peut faire appel à la commission nationale de recours. Ce qu'il faut retenir, c'est que le traitement des cas n'est pas simplement administratif, mais avant tout humain.

**Quel est l'état d'avancement des deux autres volets que sont la mise à niveau juridique et la politique d'intégration ?**

La mise à niveau juridique est un chantier lourd et important. Les projets de textes sur la traite des êtres humains et le droit d'asile sont pratiquement prêts. Ils seront présentés, le 27 mars, lors de la rencontre avec nos partenaires de la société civile. La révision de



## Notre modèle de politique d'intégration des migrants est prêt.

la loi 02-03 sur l'immigration est en cours de finalisation. Ce travail énorme a demandé la réalisation d'études comparées et a nécessité la mise à contribution de l'expertise belge et espagnole, ainsi que des spécialistes de l'Organisation internationale pour la migration (OIM). J'espère présenter ces textes avant septembre 2014. Enfin, notre modèle de politique d'intégration des migrants est prêt. Des concertations ont eu lieu avec les ministères de l'Éducation nationale, de l'Emploi, de la Santé et de l'Habitat. La priorité est d'assurer aux enfants de ces populations l'éducation ou l'éducation non formelle, ainsi que l'apprentissage de la

langue. Les recommandations émises lors du Séminaire international sur ce sujet ont permis d'affiner le modèle marocain. En somme, en moins de 5 mois, le Maroc a réalisé un travail énorme.

**Comment le Maroc gère la pression de l'Union européenne, et tout particulièrement de l'Espagne, sur ce dossier ?**

La coopération avec nos partenaires est exemplaire. Nous travaillons ensemble pour sauver des vies humaines. Car le modèle marocain aspire à faire cesser les drames que connaît la rive sud de la Méditerranée. Nous offrons à ces populations l'opportunité de ne pas faire cette traversée dangereuse et de s'installer au Maroc, en déposant leurs demandes de régularisation.

**Est-ce qu'il y a un financement de la part de ces partenaires pour développer cette coopération ?**

Une fois notre politique de migration finalisée, il sera possible de bénéficier de financement. Une promesse a été donnée dans ce sens de la part de nos partenaires ■